

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire : 0411G87909

N° 887 – 16 Septembre 2006

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

L'OCCIDENT DIVISE

Bien que la commémoration de l'attentat des tours jumelles soit terminée depuis quelques jours, je ne voudrais pas laisser passer ce cinquième anniversaire sans mesurer l'évolution dramatique qui nous a conduits d'une solidarité spontanée avec le peuple américain à une division profonde de l'Occident. Pourquoi ? Pour combien de temps ?

Au lendemain du 11 septembre 2001, nous étions tous Américains. Pas seulement pour marquer notre sympathie aux victimes de New York et Washington et à leurs familles, mais aussi parce que notre cœur et notre raison se révoltaient au spectacle de la barbarie et du fanatisme. Depuis lors, le fossé n'a cessé de se creuser entre l'administration Bush et plusieurs gouvernements européens. La guerre en Irak a vu la France prendre la tête d'une rébellion contre la « diplomatie unipolaire ». Américains et Anglais se sont trouvés isolés, ne recueillant guère que le soutien de Berlusconi et Aznar. Il y a quelques mois, dans l'affaire du Liban nous avons à nouveau observé la cacophonie diplomatique, opposant les alliés d'Israël à ceux qui ont jugé la réplique disproportionnée et ont exigé (et obtenu) un cessez-le-feu salutaire pour le Hezbollah. En la circonstance l'Europe n'a pas « parlé d'une seule voix », Zapatero et Prodi sont moins atlantistes que leurs prédécesseurs.

Cette division n'a rien de conjoncturel, elle s'inscrit dans un débat plus ancien et plus profond entre deux conceptions de l'Occident. Ces deux conceptions s'opposent d'abord sur le rôle que les Etats-Unis doivent tenir dans le monde. Après la chute du communisme, alors même que l'on croyait à « la fin de l'histoire », les Etats-Unis ont suscité des sentiments de jalousie chez les uns, de revanche chez les autres. Les uns sont les souverainistes européens, inquiets de voir les Américains dominer le monde pour en devenir les gendarmes et la locomotive économique. Les autres sont les déçus du marxisme, du rêve socialiste évanoui, qui n'ont pas tardé à retrouver l'espoir avec la conférence de Rio, l'apparition du mythe du développement durable, la nouvelle lutte des classes entre le Sud et le Nord : de quoi contester l'hégémonie des Etats-Unis. Victimes du succès de Reagan, les Etats-Unis allaient payer leur bonne santé économique, sociale et morale. Parallèlement la mondialisation, permise par la disparition du bloc communiste, allait révéler l'opposition entre ceux qui acceptaient le libre échange et la libre entreprise, en acceptant aussi ses coûts d'adaptation, et ceux qui ne se résignaient pas à voir le marché coordonner les échanges mondiaux et préféreraient le statu quo social issu de la tradition étatiste et dirigiste. C'est l'idée du « capitalisme contre capitalisme » : l'anglo-saxon d'un côté, le rhénan de l'autre. D'un côté la fluidité et le risque entrepreneurial, de l'autre la rigidité et la sécurité sociale. L'Occident devait-il se marier avec la liberté économique ou avec l'Etat Providence ?

Ici la ligne de partage est même passée à l'intérieur de l'Europe, entre la Vieille Europe accrochée à ses privilèges, ses réglementations, ses impôts, ses protections, et la Nouvelle Europe, celle des pays récemment libérés, qui voulait profiter des espaces ouverts à leur volonté de travailler et d'entreprendre. Ainsi l'anti-américanisme s'est-il renforcé du regain de l'anti-capitalisme.

Une troisième fracture est due à la conduite à tenir face aux islamistes fanatiques. Pour George Bush la ligne est simple. De la même façon que les terroristes disent lutter contre le grand Satan américain, le Président des Etats-Unis dit lutter contre l'axe du mal et les Etats voyous, qui menacent la paix et la liberté. Mais certains gouvernements occidentaux, dont celui de la France, rejettent ce manichéisme. Il y a à cela deux raisons. L'une est opportuniste : la peur que des millions de musulmans mal intégrés (pourquoi ? par qui ?) versent au fanatisme et provoquent une explosion sociale, ou encore – moins glorieuse – la peur de perdre quelques sources d'approvisionnement pétrolier. L'autre est philosophique : le relativisme règne en

maître sur l'Europe, qui a perdu ses repères moraux et spirituels. L'Europe vit ainsi une crise identitaire, qui l'empêche de voir où est le bien et où est le mal, et qui nie l'existence même de « valeurs occidentales ». Le contraste est frappant avec les Etats-Unis où la majorité de la population est restée fidèle à la liberté religieuse et au respect de la vie, de la liberté et de la propriété.

Quelle sera l'issue du débat ? Pendant combien de temps l'Occident peut-il se permettre de balancer entre deux visions du monde contemporain ? Je ne vois que deux scénarios possibles.

Le premier est celui du chaos et de la troisième guerre mondiale. Il est plausible si l'Islamisme radical inspiré et organisé par l'Iran fait tache d'huile, si les Russes et les Chinois, en quête d'approvisionnements énergétiques, décident de trahir l'Occident dont ils dépendent pourtant aujourd'hui – ce qui heurte certainement leur nationalisme. Et enfin si les Occidentaux continuent à se diviser, comme ils l'ont été à la fin des années 1930. Comme la seconde, cette troisième guerre mondiale opposera la civilisation à la barbarie (il ne s'agit pas d'un « choc des civilisations » car je ne vois pas en quoi les mœurs des terroristes et intégristes islamistes seraient « civilisées »).

Naturellement je préfère imaginer un scénario moins dramatique, mais qui a ses exigences. Moins dramatique : la pratique des échanges mondiaux rapproche les peuples aujourd'hui hésitants ; les peuples occidentaux prisonniers de leurs politiciens et de leurs lobbies s'en libèrent enfin et construisent leur avenir sur la confiance et la compréhension mutuelle, acceptant la concurrence et la diversité des cultures ; les valeurs universelles soudent les esprits et les cœurs de tous les gens de bonne volonté et les hommes libres ont le courage « d'écraser l'infâme ».

Les exigences sont politiques : cesser de cultiver l'anti-américanisme primaire et de crier à la guerre économique, démasquer le mensonge démagogique. Elles sont morales : honorer la religion de l'amour pour répondre à la religion de la guerre sainte, associer la liberté à la dignité de la personne humaine, avoir conscience de ses devoirs autant que de ses droits. Est-ce trop ?

Jacques Garelo

Conjoncture

LA MONDIALISATION PROVOQUE-T-ELLE DE L'INFLATION ?

C'est une étrange question qui est posée par la dernière étude de la Banque de France, publiée dans son bulletin de ce mois-ci : la mondialisation est-elle devenue un facteur d'inflation ? Jusqu'à maintenant, on expliquait que la concurrence accrue par la mondialisation faisait baisser les prix. Voilà que cette étude affirme le contraire. En particulier, les nouveaux producteurs exerceraient une pression à la hausse sur les prix des ressources rares. C'est la veille thèse de l'inflation par les coûts. C'est confondre hausse d'un prix et inflation, et oublier que l'inflation est un phénomène monétaire. C'est aussi se méprendre sur la réalité de la mondialisation. Malheureusement la thèse en question pourrait légitimer un retour au protectionnisme mondial.

Les effets désinflationnistes de la mondialisation s'inversent

Quelle mouche a donc piqué les experts de la Banque de France ? Laure FREY et Gilles MOËC viennent de publier, dans le dernier bulletin de celle-ci, un article intitulé : « Vers une intensification des tensions inflationnistes globales ? ». Bien entendu, ils commencent par reconnaître l'évidence : en supprimant les frontières et les réglementations, la mondialisation a suscité une vive concurrence. Et cette concurrence, comme toujours, a obligé les entreprises de tous pays à s'adapter et à baisser leurs prix, pour le plus grand profit des consommateurs. L'ouverture des frontières a donc contribué à calmer la hausse des prix, par ailleurs maîtrisée par des politiques monétaires restrictives.

Malheureusement, selon les experts de la Banque de France, « les effets désinflationnistes de la mondialisation s'affaiblissent, voire s'inversent ». En clair, aujourd'hui, la mondialisation ferait monter les prix. Pourquoi ? Parce que, grâce à la mondialisation (tout de même !) certains pays de l'ex-tiers-monde se développent, en particulier la Chine et l'Inde. Résultat : les nouveaux producteurs de biens manufacturés exercent une pression accrue sur les ressources rares

(énergie et matières premières). D'où « ce parallélisme étonnant depuis dix ans entre la montée en puissance de la Chine dans les importations totales de pétrole et le prix du baril ». Et la Banque de France de montrer un graphique où il y a corrélation entre les deux phénomènes, donc effet de causalité ! Bref, comme l'explique Le Figaro, « les antimondialistes en déduisent que les consommateurs occidentaux paient certes leurs tee-shirts bon marché, mais qu'il leur en coûte de plus en plus pour faire le plein en carburant ! ».

De graves erreurs d'analyse

Il y a beaucoup à dire sur cette analyse. Il est vrai que les pays émergents accroissent la demande d'énergie et de matières premières. Mais heureusement que toute hausse de la demande n'entraîne pas une hausse consécutive des prix. Cela dépend de l'évolution de l'offre. Si le marché est concurrentiel (comme pour les produits manufacturés) l'offre se développe encore plus vite que la demande et les prix baissent. C'est ce qui se passe sur tous les marchés concurrentiels, même lorsque la demande explose.

Pourquoi cela ne s'est-il pas produit pour l'énergie et les matières premières ? Parce que ces marchés ne sont pas concurrentiels. Ces biens sont produits par des monopoles étatiques. Ces Etats s'entendent entre eux pour former des cartels et manipuler les prix, comme c'est notamment le cas pour le pétrole avec l'OPEP. Ce n'est donc pas le développement qui a fait monter les prix de l'énergie, c'est l'existence des monopoles publics et des ententes.

Mais il y a une autre erreur dans cette analyse. S'il est vrai qu'en raison des monopoles publics, on assiste à une hausse des prix des matières premières et de l'énergie, cela ne suffit pas à entraîner une inflation. C'est l'erreur de la thèse de l'inflation par les coûts. La hausse d'un prix ou de quelques prix n'est pas la hausse du niveau général des prix. Sur les marchés, s'il n'y a pas de dérèglement monétaire, c'est à dire si l'offre de monnaie augmente régulièrement au même rythme que la demande de monnaie, les hausses de prix dans certains secteurs sont compensées par des baisses de prix dans d'autres secteurs et le niveau général des prix est stable. Si le prix de l'énergie augmente, les consommateurs abandonnent d'autres dépenses (ce qui crée une baisse de la demande) et les producteurs cherchent des formules de substitution et d'économie de l'énergie (ce qui conduit à une hausse de l'offre). Prix et quantités observés sur les marchés résorbent à terme les déséquilibres, grâce aux initiatives des entrepreneurs. Ce n'est qu'en cas d'inondation monétaire que l'ensemble ou du moins la moyenne des prix est entraînée vers le haut. Car ici les consommateurs et les producteurs essaient de s'en tirer en s'endettant – ce qui évidemment ne résout en rien les pénuries et les excédents.

Que les banques centrales fassent d'abord leur travail !

Mais nos auteurs avancent aussi un autre argument. Le développement des pays émergents s'accompagne d'une hausse des salaires qui y sont pratiqués. Voici une nouvelle pression, cette fois-ci sur les prix des produits manufacturés. Mais, contrairement à ce que pensent les auteurs, cela ne présente aucun danger. Car c'est la hausse de la productivité qui permet d'augmenter les salaires – on voit dans des pays comme la Corée qu'on se rapproche peu à peu des pays occidentaux. La hausse des salaires a pour corollaire la hausse des produits à la disposition des consommateurs. Elle ne devient inflationniste que lorsqu'elle ne tire pas son origine de la productivité, lorsque c'est un pouvoir d'achat artificiel qui est distribué (en général pour des raisons politiques, dites « sociales »). C'est le système bancaire qui le distribue, avec la bénédiction de la banque centrale.

Ce qui nous gêne finalement dans cette analyse de la Banque de France, c'est qu'elle contribue à jeter la suspicion sur la mondialisation. C'est d'ailleurs la conclusion de l'article du Figaro commentant cette étude : « La mondialisation ne tournerait-elle pas rond ? ». Il faut remettre les choses à l'endroit. La mondialisation est une excellente chose pour tous et elle crée la prospérité et le développement. La concurrence accrue qu'elle implique est bénéfique pour les consommateurs. S'il y a des problèmes, mieux vaut regarder du côté des manipulations des marchés par les Etats et les cartels d'Etat. Quant aux banques centrales, au lieu d'incriminer la mondialisation en l'accusant de faire monter les prix, elles feraient mieux de se concentrer sur leur rôle, qui est d'empêcher l'inflation à la source en maîtrisant la création monétaire.

L'EUROPE DE LA DIVERSITE : CONCURRENCE INSTITUTIONNELLE ?

La 29^{ème} édition de l'Université d'Eté de la Nouvelle Economie s'ouvrira lundi 28 Août 2006, à Aix en Provence, par une présentation audio-visuelle que nous transcrivons pour moitié cette semaine. Suite et fin dans la prochaine Nouvelle Lettre.

1. LE FUTUR DE L'EUROPE : UN DEBAT TOUJOURS OUVERT

Mai 2005 : les Français consultés par referendum rejettent le projet de constitution européenne que leur gouvernement leur soumettait. Les Néerlandais le rejettent aussi quelques jours plus tard.

Pour autant les artisans de l'Union Européenne n'ont pas renoncé à remettre la constitution en chantier. Certains dirigeants, comme en France et en Allemagne, veulent même accélérer le processus et profiter du nouveau paysage politique de l'Europe pour forcer la décision.

Mais ils se heurtent d'une part aux adversaires résolus de tout projet constitutionnel, d'autre part à ceux qui veulent renégocier les structures de l'Union Européenne sur d'autres bases. La plupart des gouvernements des derniers pays entrés dans l'Union sont dans cette disposition d'esprit.

C'est dire que le débat sur le futur de l'Europe est toujours ouvert. Il sera certainement relancé au cours des mois à venir. Il est donc temps de l'enrichir en allant plus au fond des choses, en étant bien plus cohérent et plus exigeant que ne l'ont été le président Giscard d'Estaing et les rédacteurs du premier texte.

2. UNE UNION EUROPEENNE, POURQUOI FAIRE ?

On qualifie d'Eurosceptiques ceux qui n'ont pas affiché un grand enthousiasme à l'égard du projet constitutionnel. Est-ce à dire qu'ils ne sont pas sensibles à l'idée européenne, comme le leur reprochent les « Européistes » ?

Certainement pas, mais ils ont de l'Union et de l'Europe une autre idée que celle d'institutions harmonisées et d'un pouvoir centralisé.

Si le débat sur l'Europe est encore ouvert, c'est que depuis le traité de Rome l'ambiguïté n'a jamais été levée : Europe puissance ou Europe espace ? Europe politique ou Europe marchande ?

A l'heure de la mondialisation il est légitime de douter de l'opportunité de constituer une Europe forteresse, un bloc organisé autour d'instances politiques et administratives centralisées conçues pour se substituer aux Etats souverains et s'affirmer comme une nouvelle puissance diplomatique, militaire et économique. A l'heure des tensions internationales, il est dangereux de rompre le front de défense de la liberté et de la civilisation.

3. A LA RECHERCHE DE LA TROISIEME VOIE

Dans le domaine de l'économie, la plupart des Européistes ont une préférence pour une Europe acceptant sans doute les lois du marché, mais se donnant les moyens d'aménager ces lois et de pratiquer des politiques économiques actives : politique monétaire, politique industrielle, commerciale, sociale, etc.

Ils confient à des instances centralisées le soin de réglementer la production et les échanges, et surtout de redistribuer les fruits de la croissance entre pays et entre régions.

Ils croient aux vertus de la concurrence, mais d'une concurrence « équitable », entre économies nationales dont les conditions seraient comparables.

En fait, ils adhèrent sans le proclamer à l'idée d'une troisième voie : le capitalisme peut-être, mais sûrement pas le capitalisme « sauvage » ; il appartiendrait à l'Union de polir le marché.

4. L'HARMONISATION, GAGE D'EQUITE ET DE SIMPLICITE

Dans cette optique, le rôle essentiel des autorités européennes serait d'harmoniser les règles du jeu économique et social en vigueur dans les différents Etats-membres.

Harmoniser, c'est empêcher que certains pays tirent unilatéralement parti de conditions qui peuvent fausser la concurrence : pratiquer du dumping social, ou du dumping fiscal. La bataille autour de la circulaire Bolkestein a été révélatrice : le plombier polonais doit rester chez lui. Depuis quelques années, la chasse est ouverte aux « paradis fiscaux », qui attirent des capitaux en facilitant l'évasion des contribuables. La compétition n'est équitable qu'entre partenaires égaux.

Harmoniser c'est aussi rendre l'espace européen plus fluide, en gommant tous les reliquats de la souveraineté nationale. L'exemple choisi est celui de l'euro : n'est-il pas plus facile de contracter et de voyager avec une monnaie unique ? Si certains Etats ont abandonné le droit régalien de battre monnaie, pourquoi pas d'autres abandons ?

Les partisans de l'harmonisation exploitent avec habileté les ressentiments que beaucoup d'Européens ont à l'endroit de leurs gouvernements, de leurs politiques et de leurs institutions. L'Europe n'a-t-elle pas obligé les pays à procéder à des réformes profondes qui différemment n'auraient jamais été faites ? L'Europe a imposé la stabilité monétaire, une certaine discipline budgétaire, une ouverture des marchés nationaux aux producteurs étrangers, une privatisation de nombreuses entreprises publiques : autant d'avancées décisives vers la liberté économique.

5. LA DIVERSITE EST NATURELLE

En fait, toutes ces avancées sont plutôt le fruit de la mondialisation et, de façon plus générale, des lois du marché auxquelles il a bien fallu se plier. Les institutions européennes n'ont fait qu'accompagner l'évolution qui s'est produite partout dans le monde, et cet accompagnement a été plutôt prudent, puisque des bastions de protectionnisme (comme l'agriculture) demeurent encore avec l'assentiment de l'Europe. La libre circulation des produits, des services, des capitaux, des entreprises et des hommes est souvent remise en question à Bruxelles.

Par contraste, les adversaires de l'harmonisation décrétée font remarquer que l'Europe n'est pas riche de son uniformité, mais de sa diversité. Toutes les tentatives pour bâtir une Europe jacobine ont entraîné guerres et ruines. Qu'il s'agisse de la Révolution Française et de son prolongement napoléonien, ou de la volonté de puissance du III^{ème} Reich, ou de l'hégémonie communiste, placer l'Europe sous une autorité centrale a toujours conduit au drame. Les grands royaumes ont fait plus de mal que les petites principautés et les villes marchandes.

Par contraste, l'explosion de l'Empire Romain et la dispersion du pouvoir politique ont été à l'origine de la formidable croissance des XI^{ème} et XII^{ème} siècles. La Révolution grégorienne a permis à la chrétienté européenne de s'affranchir de l'absolutisme. L'Europe n'a jamais été aussi grande que quand elle a été diverse.

La civilisation n'exclut pas la diversité culturelle ; tout au contraire les cultures diverses permettent aux sociétés de trouver les chemins de leur progrès.

6. LA CONCURRENCE, UN PROCESSUS DE DECOUVERTE

Trouver le chemin du progrès est précisément le mérite essentiel de la concurrence. Celle-ci ne se ramène pas à une situation utopique où tous les acteurs seraient sur un pied de rigoureuse égalité.

Malheureusement les théories dominantes de la concurrence, qui expliquent la jurisprudence des tribunaux chargés de la contrôler, retiennent la version « égalisatrice », et enseignent que la concurrence est satisfaite quand il y a un grand nombre de compétiteurs dont aucun ne peut dominer les autres, et quand aucune discrimination ni aucune exclusion ne peut se faire. Tous ont une chance égale.

En réalité, la nature réelle des êtres humains et des relations qu'ils entretiennent entre eux est marquée par la diversité, par la spécificité : « chaque homme est unique et irremplaçable ». Ce sont les différences qui justifient l'échange : chacun recherche chez l'autre ce qu'il n'a pas, chacun rend à l'autre un service et attend en retour un autre service.

La concurrence est une façon d'explorer ce que nous ignorons. Elle naît de l'esprit de découverte, et Israël KIRZNER l'assimile purement et simplement à l'esprit d'entreprise.

LA CNUCED PRONE LE RETOUR A L'ETATISME

Rapport stupéfiant que celui de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) pour l'année 2006. On y propose le retour à l'étatisme et à l'interventionnisme dans les pays pauvres. Les titres de la presse sont éloquentes : « La CNUCED légitime l'interventionnisme industriel des pays en développement » (Les Echos) ; « Les pays en développement doivent s'affranchir du libéralisme à tout va. La CNUCED dans son rapport annuel plaide pour une forme de retour à l'étatisme » (Le Figaro).

On se croirait revenu cinquante ans en arrière, aux débuts de la décolonisation et à la glorieuse époque de la planification et du modèle soviétique. La CNUCED part d'une affirmation péremptoire : les réformes libérales prônées depuis plus de vingt cinq ans par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international « n'ont permis ni de stimuler la croissance, ni de faire reculer la pauvreté ». Cette affirmation est doublement fausse.

D'une part, certaines de ces réformes ne sont pas vraiment libérales, on y trouve bien des relents d'interventionnisme et de régulation des marchés. D'autre part, les nombreux pays du tiers-monde qui ont appliqué des politiques plus libérales qu'il y a 25 ans ont connu un démarrage spectaculaire. S'il reste des zones très importantes de pauvreté, c'est dans les pays qui ont refusé toute ouverture et tout libéralisme. Chaque année, l'indice de liberté économique calculé par Heritage Foundation à Washington, le Fraser Institute à Vancouver, fait nettement apparaître que ce sont les pays où il y a le moins de liberté qu'il y a le plus de pauvreté.

On commence donc par un mensonge et par une erreur d'analyse de la réalité. On est ainsi conduit à prôner « un peu plus de dirigisme dans les politiques macro-économiques des pays en développement » selon Le Figaro, la CNUCED citant... le modèle chinois ! La CNUCED attribue le progrès en Chine à « son système collectiviste des années 80 ! ».

« Aucun développement industriel ne s'est fait sans politiques d'accompagnement macroéconomiques » ajoute un économiste de la CNUCED. Les aides publiques doivent stimuler l'investissement innovant. Il faut protéger « les entreprises naissantes ». « Les gouvernements devraient recourir aux subventions et aux droits de douanes, le temps de pouvoir affronter la concurrence internationale » : nous voilà revenus aux thèses erronées du 19^e siècle sur la nécessité de protéger « l'industrie dans l'enfance » (Frédéric List, le chantre du nationalisme économique et l'adversaire du libre-échange)... Il faut une politique industrielle nationale pour stimuler l'investissement. Les investissements étrangers doivent être soumis au filtre des autorités et parfois être interdits ». Il faudrait de plus pratiquer des politiques des revenus : on nage en plein dirigisme, c'est le retour à la planification.

Mais, qu'on se rassure : ce protectionnisme et ce dirigisme ne sont que transitoires, « jusqu'à ce que les producteurs locaux puissent affronter la concurrence internationale en vendant des produits de plus en plus élaborés ». Et la CNUCED de poursuivre : « Adopter temporairement des mesures de protection n'est pas adopter une stratégie anti-commerciale ; c'est l'une des clefs de l'intégration commerciale stratégique ». Le directeur général de la CNUCED, Supachai PANITCHPAKDI (ancien patron de l'OMC,) explique qu'il recommande « de soutenir l'économie, mais pas indéfiniment. C'est une démarche stratégique.

Mais, en attendant, il n'est pas question que les négociations de l'OMC débouchent sur l'ouverture des frontières. La CNUCED craint que l'évolution dans un sens plus libéral des règles commerciales (sur les subventions, les droits de propriété, la baisse des droits de douane,...) « ne vienne restreindre les marges de manœuvre dont disposent les pays en développement pour élaborer de telles politiques nationales ». Selon les « experts », il n'y aurait pas assez de contrôle dans les domaines monétaires, financiers et commerciaux. On souhaite « un dispositif multilatéral de gestion effective des taux de change », donc un retour aux changes fixes. Bref, on demande une bonne planification à l'intérieur et une bonne régulation à l'extérieur.

Ce rapport constitue un défi à l'intelligence, mais plus encore un crime contre les peuples qui aspirent au développement et à la liberté, puisque les deux sont indissociables.

DROIT DE GREVE : FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ...

A l'occasion de la pré-campagne présidentielle, Nicolas SARKOZY a évoqué la question de l'abus du droit de grève, affirmant que, en cas de conflit, « la loi doit prévoir que, dans les huit jours, soit organisé un vote à bulletins secrets pour en finir avec la dictature de certaines minorités ». De quoi déclencher un tollé général de la part des syndicats et des partis de gauche. Cela lui a valu le titre, décerné par François HOLLANDE, de « président du MEDEF ». C'est faire beaucoup d'honneur à Nicolas SARKOZY, inventeur du « libéralisme encadré » que nous avons évoqué il y a quinze jours, mais après tout nous pourrions nous réjouir si les idées de Laurence PARISOT faisaient leur chemin dans l'esprit du candidat.

Cela dit, le ministre de l'Intérieur a soulevé un vrai problème, et a souligné l'un des traits les plus saillants de l'exception française. Car, Le Monde (on peut saluer ici son objectivité) a fait un tour d'Europe du droit de grève, et si les Français le faisaient aussi, beaucoup d'entre eux seraient moins réticents face à la réforme du Code du Travail sur ce point.

En Angleterre, il s'agit d'un droit « sévèrement restreint par Mme THATCHER et M. MAJOR ». Le vote à bulletins secrets pour décider ou continuer une grève est la règle au Royaume-Uni. Il faut dire qu'il y a trente ans, les syndicats dictaient « leur loi aux chefs d'entreprises et à l'Etat, allant parfois jusqu'à paralyser le pays ». Une longue grève des mineurs a été l'occasion de faire évoluer la loi.

Non seulement les salariés doivent voter la grève à bulletins secrets, mais encore ils doivent informer l'employeur de la date de leur action et en préciser les motifs. La validité de leur vote est limitée à quatre semaines. L'employeur peut « demander à la justice de s'opposer à la grève ». Si la justice lui donne raison, « l'employeur peut licencier les responsables ». De plus, les raisons de la grève sont strictement limitées aux conditions de travail dans l'entreprise. Pas question de grèves de solidarité avec d'autres ou de grèves résultant d'un mot d'ordre général. Quant aux grèves sauvages, elles sont un motif de licenciement. Notons enfin que Tony BLAIR s'est bien gardé de revenir sur ces réformes.

ENFIN, LA VERITE SUR LES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES...

Nous relayons le plus souvent possible les campagnes de l'IFRAP qui, comme celles de Contribuables associés, sont toujours pertinentes et toniques. Cette fois-ci, l'IFRAP s'intéresse au motif de l'habituelle grève de rentrée, déjà prévue dans l'Education Nationale et sans doute étendue ensuite à l'ensemble des fonctionnaires : « Protester contre les suppressions de postes prévues l'an prochain et réclamer un rattrapage du pouvoir d'achat des agents ».

Pour les syndicats, le pouvoir d'achat des fonctionnaires aurait baissé. Les fonctionnaires auraient perdu entre 6 et 7,3% de pouvoir d'achat depuis 2000. Pour la seule année 2004, selon l'INSEE, un fonctionnaire a perçu en moyenne un salaire brut de 2 500 euros, dont 14,5% sous forme de primes et rémunérations annexes, soit un salaire net de 2 108 euros par mois. Compte tenu de l'inflation, le salaire net moyen aurait diminué de 0,4% dans l'année.

C'est là que l'IFRAP intervient, dans une analyse technique indiscutable, pour montrer que ce n'est pas comme cela qu'il faut compter. « Pour analyser l'évolution du pouvoir d'achat, le salaire moyen par tête (SMPT) n'est pas le bon indicateur. En effet, celui-ci donne une moyenne entre tous les agents, mélangeant les agents les plus âgés et les mieux payés qui s'en vont avec les nouveaux entrants dans la carrière, il a donc naturellement tendance à baisser et ne reflète pas l'évolution individuelle ».

Or « ce qui compte pour un fonctionnaire, ce n'est pas le salaire moyen par tête, mais l'évolution de son traitement et donc l'évolution par tranche d'âge. Ceci est mesuré par la rémunération moyenne des personnes en place ou RMPP ». Un rapport officiel du ministère de l'économie en convient : « La RMPP est une notion salariale qui permet de mesurer l'évolution moyenne du pouvoir d'achat de la rémunération des agents présents d'une année sur l'autre ».

Or l'INSEE indique que cette RMPP a progressé entre 2003 et 2004 de 3,6% en euros courants et de 1,6% en euros constants et depuis 2000, la progression des salaires des personnes en place a progressé en moyenne de 4,1% en euros courants et 2,1% en euros constants. Cette progression, « loin des chiffres alarmistes des syndicats » s'explique par l'effet de carrière c'est-à-dire la contribution des avancements et des promotions. Cet effet reste relativement stable depuis 1996 oscillant entre 2 et 2,3% par an.

Alors, demande l'IFRAP, les fonctionnaires seraient-ils lésés par rapport au secteur privé ? Un graphique publié par cet organisme montre que le salaire moyen par tête net en euros constants dans la fonction publique a progressé de 11% sur la période 1990-2002, alors que celui du secteur privé ne progressait que de 5,8%, soit environ deux fois moins. (On a vu que le concept le plus pertinent était la RMPP, mais pour le secteur privé il n'y a plus d'estimation fiable de celle-ci depuis 1986 ! On se contente donc du SMPT en faisant l'hypothèse qu'en termes d'écart ces évaluations rendent compte d'une évolution comparable à celle de la RMPP).

Du coup, l'IFRAP propose de faire signer une lettre à envoyer à Christian JACOB, ministre de la fonction publique, pour expliquer cette situation et pour dire que « tout laxisme risquerait de plomber un peu plus la situation des finances publiques françaises qui n'ont pourtant pas besoin de ça. Alors tenez bon, Monsieur le Ministre, contre la tromperie des chiffres ».

AU SOMMAIRE DU N°887 :

EDITORIAL : L'Occident divisé pp. 1-2

CONJONCTURE : La mondialisation provoque t-elle de l'inflation ? pp. 2-3

SPÉCIAL UNIVERSITÉ D'ÉTÉ : L'Europe de la diversité : concurrence institutionnelle ? pp. 4-5

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : La CNUCED prône le retour à l'étatisme p. 6 – Droit de grève : Français, si vous saviez... p. 7 – Enfin, la vérité sur les salaires des fonctionnaires... p. 8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : € 40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : € 95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Imprimeur : Omnis Coloris, 107 bd Jeanne d'Arc, 13005 Marseille